

INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DES DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2026

Paris, le 30 juin 2026

A 18 heures 00

Selon l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Nombre total d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables (1)	Nombre de droits de vote théoriques (2)
5 218 966	5 213 216	5 218 966

(1) : Déduction faite des actions privées du droit de vote (auto-détention et contrat de liquidité). Le nombre de droits de vote exerçables est utilisé pour calculer les franchissements de seuils statutaires.

(2) : Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

Rappel des franchissements de seuils statutaires

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, au sens de l'article L.233-10 du Code de commerce, qui vient à détenir ou cesse de détenir un nombre d'actions représentant une fraction égale à 4% du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de cette fraction, est tenue d'en informer la Société au plus tard avant la clôture des négociations du quatrième jour de bourse suivant le jour du franchissement de seuil de participation susvisé, en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME.

Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - +33 (0)1 83 64 47 43

Ecoslops fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux de 2ème génération aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.